

Dessignons **demain**

Décembre 2020

Un projet de territoire à l'échelle de la communauté de communes Chinon Vienne & Loire



De quoi s'agit-il ?

La communauté de communes Chinon Vienne & Loire et les 19 communes qui la composent s'engagent dans une démarche de « Projet de territoire ». Il s'agit de s'interroger collectivement sur l'avenir que nous souhaitons pour notre territoire à échéance de 10/15 ans, d'une manière générale, c'est-à-dire en traitant globalement différentes thématiques qui sont très liées les unes aux autres :

>> **l'attractivité de notre territoire ;**

>> **la préservation et la valorisation de notre environnement ;**

>> **la nature de notre développement économique ;**

>> **les conditions d'une bonne qualité de vie et de services pour tous les habitants.**

Sur tous ces points, il nous faut préciser les enjeux, caractériser des objectifs que nous souhaitons atteindre et, dans

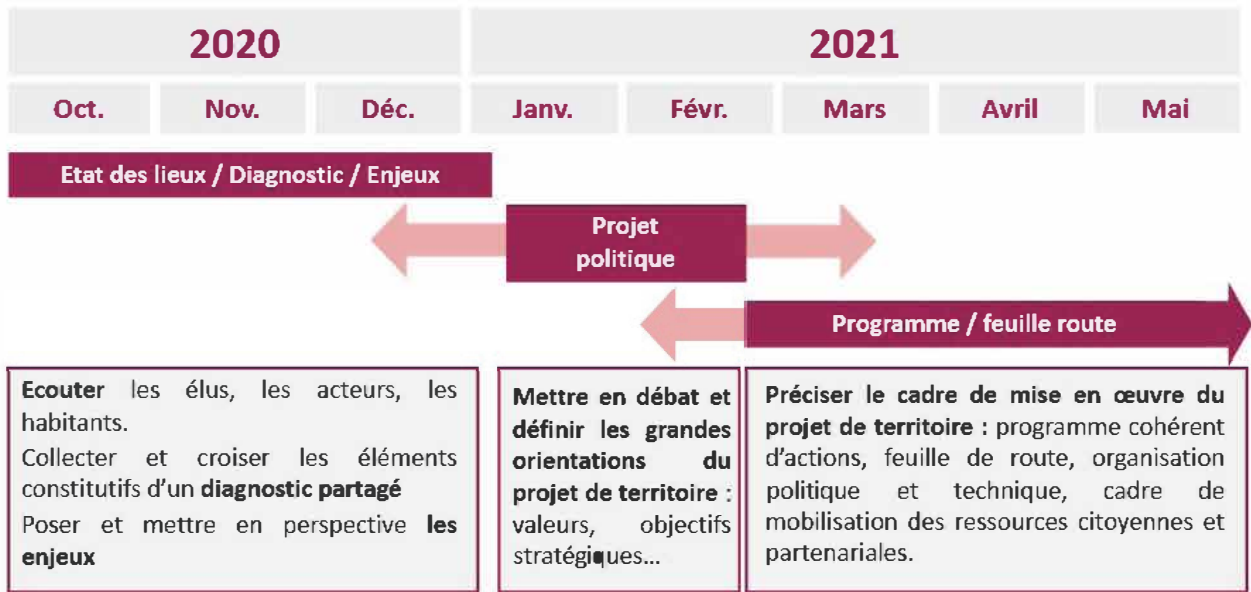
un second temps, définir les actions prioritaires qu'il nous faudra engager dans les prochaines années ; préciser la manière de mieux travailler ensemble.

Ce travail engage fortement les communes et la communauté de communes, pour une action publique locale la plus efficace et harmonieuse possible. Elle se doit aussi de mobiliser l'ensemble des acteurs et des habitants, pour recueillir leur avis, se nourrir de leur énergie et viser à conforter leurs initiatives, entrepreneuriales, associatives, citoyennes.





Le calendrier



Votre avis compte !



Un premier questionnaire est destiné à tous les habitants de la communauté de communes Chinon Vienne & Loire. Il nous permettra d'apprécier votre perception du territoire et des politiques publiques locales qui y sont menées à ce jour, de même que vos principales préoccupations.

Ce questionnaire est accessible en ligne, via le lien suivant :
<https://fr.surveymonkey.com/r/PdT-donnez-votre-avis>

Des exemplaires papier seront disponibles en mairie.

Renseigner **cette enquête vous prendra environ 7 minutes** de votre temps.
Nous vous en restituerons bien entendu les résultats et vous solliciterons à nouveau durant la réflexion. Des informations régulières vous seront données sur l'avancement de la démarche. Nous vous remercions donc vivement de contribuer à cette réflexion collective.



Contact

Anthony Papin-Puren, directeur général des services de la CC CVL
Accueil : 02 47 93 78 78 - info@cc-cvl.fr